

Procès-verbal du Conseil d'École n°2
Mardi 23 février 2021, en visio-conférence 18h à 20h

RPI Sers-Vouzan

PRÉSENTS

Enseignants :

École de Sers : Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, Mme Paillard, Mme Dorado.

École de Vouzan : M. Armenio (directeur école de Vouzan), Mme Durand, Mme Seguin.

Mairie de Sers : M. Veaux (maire de Sers), Mme Duteil (restauration scolaire).

Mairie de Vouzan : M. Hureau (maire).

SIVOS : M. Maherault (président SIVOS), Mme Brocheton (vice-présidente SIVOS)

Délégués des parents d'élèves :

École de Sers : Mme Martinez (titulaire), M. Magnon (titulaire).

École de Vouzan : M. Guillemet (titulaire), M. Deblaise (titulaire), Mme Coyco (suppléante).

EXCUSÉS

Mme Philipson (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Buissonneaud (enseignante de Sers), M. Lachèze (enseignant brigade rattaché à l'école de Sers), M. Body (DDEN école de Vouzan), Mme Douet (ATSEM), Mme Desplat (ATSEM), Mme Mathieux (représentante des parents d'élèves titulaire école de Sers), Mme Lacourarie (représentante des parents d'élèves suppléante école de Sers).

ABSENTES

Mme Morzynski (représentante des parents d'élèves suppléante école de Sers), Mme Dulac (représentante des parents d'élèves suppléante école de Sers), Mme Victoria (représentante des parents d'élèves titulaire école de Vouzan), Mme Richard (représentante des parents d'élèves suppléante école de Vouzan), Mme Beletier (suppléante représentante des parents d'élèves école de Vouzan).

Mme Jossand préside la séance et rappelle l'ordre du jour.

Les secrétaires de séance sont Nadège Paillard et Chloé Bailly.

Début de la séance : 18h02

Approbation du PV du conseil d'école n°1 2020-2021 (du jeudi 5 novembre 2020).

Mme Durand signale deux fautes de frappes :

- p. 2, point « Présentation de l'équipe pédagogique » : Lire « Christelle Durand » et non « Christelle Durant »
- p. 7, point « Projets » : Lire « Twoulipo » et non « Twilipo ».

Vote : Les membres du conseil d'école approuvent ces modifications.

Évolution des effectifs sur le RPI / Inscriptions et accueil des familles et enfants.

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Arménio :*

Une élève de CE1 inscrite à la mi-septembre 2020 a quitté l'école en novembre. Aucun certificat de radiation n'a pu être édité.

Un nouvel élève de CE1 arrivera en mars-avril et sera inscrit dans la classe de Madame Durand. Changement de ce jour, ce nouvel élève arrivera finalement en septembre 2021 pour sa rentrée en CE2.

Concernant les inscriptions, elles se font en mairie puis l'admission par le directeur.

École de Sers :

Une élève a quitté l'école en novembre puis est revenue le 1er février. Nos effectifs restent donc stables avec 73 élèves pour l'école.

Concernant les inscriptions de PS pour la prochaine rentrée de septembre 2021, il faudra vous rendre à la mairie de votre domicile avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant. On vous remettra une fiche d'inscription. A noter que les inscriptions se clôtureront le 31 mai 2021. Une réunion d'accueil des futurs PS aura lieu le lundi 5 juillet à 18h. Les enfants y sont les bienvenus.

Pour les inscriptions dans les autres niveaux, prenez contact avec la mairie puis avec moi.

Rappel du règlement intérieur et des horaires

Plusieurs manquements au règlement intérieur nous amènent à faire un rappel.

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Arménio :*

L'accueil des élèves se fait le matin à 8h20 au portail. Ils se dirigent vers leur classe respective après lavage des mains. Le portail est refermé quasiment après le départ de la navette.

En matière de COVID, nous insistons sur le respect des mesures de précaution : port du masque par les enfants (chirurgical ou tissus de « catégorie 1 »), lavage des mains à la maison, vérification de la température, ne pas emmener à l'école un enfant s'il y a un cas confirmé à la maison, etc. Un mot commun aux deux écoles a été distribué via les cahiers de liaison hier. Les informations concernant le COVID sont disponibles sur le site du gouvernement.

École de Sers :

Pour l'accueil, le portail ouvre à 8h35 et se ferme à 8h45. La pause méridienne est de 11h45 à 13h05 pour les PS-MS-GS et 12h-13h20 pour les CP-CE1. Le soir, la fin de la classe est à 16h15. Merci de respecter ces horaires. En effet, en cas de retard, vous pénalisez toute une classe qui se retrouve sans surveillance (pour pouvoir ouvrir à votre enfant) et qui ne peut pas commencer ou continuer les apprentissages. Merci aussi d'attendre qu'un adulte soit au portail pour faire entrer votre enfant dans l'école par mesure de sécurité.

Nous vous rappelons que les masques sont obligatoires pour les CP-CE1. Vous devez fournir deux masques par jour (un pour le matin et l'autre pour l'après-midi). Si vous avez des masques lavables,

ils doivent être lavés tous les jours. Le nouveau protocole du 1er février 2021 impose par ailleurs des masques de catégorie 1 (chirurgicaux ou lavables). Les masques faits maison sont interdits.

Nous vous rappelons aussi que les jouets, consoles et téléphones portables sont interdits dans l'enceinte de l'école.

Nous vous demandons également de marquer les vêtements de vos enfants à leurs noms. Trop de vêtements se retrouvent perdus !

Enfin, nous vous demandons de prévoir des vêtements de rechange dans les sacs de vos enfants. Nous arrivons en rupture de vêtements à l'école (les vêtements prêtés ne sont pas redonnés). En cas d'accident, il est donc possible que votre enfant ne puisse plus être changé si nous n'avons pas de vêtements disponibles.

Travaux effectués dans les écoles

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Hureau:*

Les travaux de la cantine ont commencé en début de semaine. Les travaux ont débuté avec trois mois de retard. Un bloc sanitaire a été installé.

École de Sers :

Un grand merci à la mairie de Sers pour leur réactivité dans les travaux : dès qu'un problème est signalé, la mairie intervient aussitôt.

- *Parole donnée à Monsieur Veaux et à Monsieur Maherault:*

Pas de gros travaux ont été réalisés, juste de l'entretien. Il n'y a pas de demande de travaux concernant l'école.

Un projet de téléphonie sur les deux écoles est en cours ainsi qu'un projet de vidéo-surveillance sur le parking de l'école.

Hygiène et sécurité

Protocole sanitaire :

Depuis le premier conseil d'école, nous avons eu plusieurs modifications du protocole sanitaire. Le premier a eu lieu le 15 janvier : depuis cette date il n'est plus possible de pratiquer des activités sportives en intérieur.

Depuis le 1er février, sont obligatoires pour les enfants à partir du CP et pour les adultes de l'école des masques de catégorie 1. Il est demandé une distance de 2m entre les classes à la cantine. L'aération des locaux doit dorénavant se faire toutes les heures. Si un cas de COVID19 est déclaré chez un élève de maternelle, la classe sera aussitôt fermée et mise en septaine. Pour les classes élémentaires, le seuil de fermeture est de 3 cas positifs sauf si une personne est positive à un des variants (hormis britannique). Dans lequel cas, la fermeture serait aussitôt immédiate. Pour les cas positifs, l'isolement est de 10 jours et pour les cas contacts de 7 jours.

Sécurité : Exercices effectués

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Arménio :*
 - Exercice incendie : le deuxième exercice d'évacuation s'est déroulé le jeudi 04 février 2021 à 9h00. L'alarme a été déclenchée depuis le secrétariat de mairie. Tout le monde a été évacué en 46 secondes et l'appel a été réalisé.

- Le PPMS risques majeurs est prévu pour mars.

École de Sers :

- PPMS risques majeurs : A été effectué le 1er février à 9h21. Nous avons simulé une alerte vents violents déclenchée par moi-même. Tout s'est très bien déroulé. La classe des PS-MS était à ce moment là au dojo et les deux autres dans l'école. Les enfants ont très bien réagi. L'alerte a été levée 45 minutes plus tard.

Orientations budgétaires allouées aux écoles par le SIVOS

Le budget fonctionnement a été reconduit à la même hauteur que les autres années soit 60€ par enfant. Ce budget nous sert comme son nom l'indique à acquérir les fournitures, le matériel nécessaire. Il est ensuite divisé en 4 pour les deux écoles : un budget pour chaque classe et une partie pour les dépenses communes et la direction.

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Arménio :*

Le SIVOS nous accorderait un budget de 1 000 € en investissement. L'équipe tranchera sur les diverses commandes qui seront concernées par ce budget.

Initialement prévus :

- un troisième laboratoire de langue ;
- une (ou plusieurs) licence(s) pour le logiciel ActivInspire (gestion des VPI)
- trois « assis-debout ».

S'ajoute à ce budget le paiement différé du troisième adaptateur WiFi qui sera effectué sur le budget 2021.

Le WiFi dysfonctionnait dans l'école depuis plusieurs mois et même hors-service depuis le mois de novembre. Tous nos projets nécessitant une connexion internet étaient impactés, la communication au niveau de la direction était fortement affectée, le photocopieur ne communiquait plus avec le réseau (les consommables n'étaient par conséquent plus réapprovisionnés). Un personnel de Canopé est intervenu ce jour. Il avait entamé le diagnostic en 2020 et était intervenu plusieurs fois depuis. Le problème internet est désormais résolu mais subsistent des problèmes de liaison entre certains PC et le photocopieur.

Initialement prévue en mars 2021, une classe de découverte « poney » devait être organisée pour les CM1/CM2. Elle n'aura pas lieu. Quelle que soit la sortie envisageable en fin d'année (avait été pensée une sortie à l'aquarium de La Rochelle), quels que soient les niveaux d'élèves qui y participeront, un budget de 1 000 € environ sera attribué par le SIVOS.

Les élèves de CE2 participent au dispositif Orchestre à l'École : le SIVOS finance ce projet à hauteur de 1 200 € sur trois ans.

L'équipe pédagogique de Vouzan remercie le SIVOS pour l'attribution de l'ensemble de ces budgets.

École de Sers :

Le SIVOS nous accorderait aussi un budget pour nos projets (que nous détaillerons dans le point suivant) de 500€ et de 600€ pour les transports.

Concernant l'investissement, nous avons demandé :

- 1 appareil photo
- 8 répéteurs de consignes
- 1 kit d'écoute : 5 casques d'écoute + 1 boîtier répartiteur
- 1 Casque filaire
- 2 lots d'amplificateurs vocaux

Pour un total de 620,16€ (selon les tarifs 2020). Au vu du prix, les répéteurs de consignes seront prix avec le budget fonctionnement. Pour prendre en compte les possibles modifications de tarifs en 2021, nous a été accordé un budget de 700€ en investissement qui reste à valider lors des commandes.

Toute l'équipe pédagogique remercie grandement le SIVOS pour toutes les sommes allouées dans les différents budgets et de son investissement au sein du RPI.

- *Parole donnée à Monsieur Maherault :*

Le budget n'est pour l'instant qu'une orientation budgétaire, il est en attente d'un vote.

A ces différents budgets, s'ajoute le projet orchestre à l'école pour l'école de Vouzan qui est financé par le SIVOS sur une hauteur de 1200€ sur trois ans. Se pose la question d'une possible assurance.

S'ajoute aussi Nautilus pour la piscine qui s'élève à 1094€ pour les séances et 900€ pour les transports.

Le SIVOS confirme que l'adaptateur WiFi a bien été pris en charge.

Concernant l'investissement, l'école de Sers a eu une demande d'investissement inférieure aux autres années, cela a été pris en compte. L'école de Vouzan avait demandé un investissement supérieur à l'école de Sers. Le SIVOS laisse les enseignants commander ce qu'ils le souhaitent, et faire des choix dans leurs demandes.

Concernant les sorties, cela permet aux écoles d'avoir un reste à charge très faible sur leurs différents projets.

Projets en cours

École de Vouzan :

- *Parole donnée à Monsieur Arménio :*

- ***Dispositif « École et Cinéma » :***

Nous sommes dans l'impossibilité de connaître la date précise de la réouverture des cinémas (peut-être fin mars, plus probablement fin avril). Dans l'hypothèse la plus favorable (ouverture fin mars), les vacances de Pâques (du 10 au 25 mars) rendent difficile la projection de deux films du programme 2020/21 dans toutes les salles du département d'ici à fin juin. Seul un film pourra être vu en salle cette année. Il a été choisi de maintenir le film commun aux cycles 2 et 3 : "La ruée vers l'or" de Charles Chaplin.

- ***Dispositif « Fête du Court Métrage » :***

Dans ces circonstances, plus que jamais, les trois classes de l'école de Vouzan sont inscrites à la Fête du Court Métrage qui aura lieu du 24 au 30 mars 2021. Comme chaque année, des programmes clé en main pour les 5/7 ans ou les 8/10 ans sont proposés. Les élèves apprécient toujours autant la grande richesse et la grande créativité qui y règnent.

- **Parlement des enfants :**

La classe de CM1/CM2 participe à nouveau au concours du Parlement des enfants. A l'occasion de cette 25ème édition, le thème retenu est « l'alimentation durable et équilibrée » : notre candidature a été retenue et nous avons élaboré une proposition de loi visant à favoriser une alimentation écocitoyenne en particulier en période de crise sanitaire.

Monsieur Thomas Mesnier devait être présent à l'école vendredi 26 février 2021 afin de débattre sur les travaux des élèves autour du projet. Son intervention est reportée au 8 mars.

- **Permis Internet pour les CM2 :**

L'examen n'aura pas lieu cette année. La gendarmerie nous a informé de l'impossibilité d'organiser les séances de formation dans le contexte sanitaire actuel.

- **Journée Mondiale de l'Eau :** l'édition 2021 ne devrait pas avoir lieu.

- **Cycle basket :**

Aucune nouvelle de M. Patrick Bertouy du comité technique de basket depuis la rentrée en septembre 2020. Le contexte sanitaire ne favorise pas l'organisation de ce type de projets.

- **Cogni'Classe:**

Nous nous sommes cette année dans le projet Cogni'classe. Ce projet s'appuie sur les Sciences de l'Apprentissage. Les axes de travail sont les suivants :

- L'attention
- La mémorisation
- L'implication active dans la tâche
- La compréhension

Pourquoi un projet Cogni'classe ? Les enfants font parfois face à des difficultés d'apprentissage : ils ont du mal à se concentrer, à s'impliquer dans le travail, à mémoriser et à se motiver. Les outils et ressources proposées par Cogni'classe nous permettent d'améliorer les pratiques de chaque élève.

Comment procédons-nous ? Les apports de la recherche permettent une meilleure connaissance des mécanismes impliqués dans les apprentissages. Sans prétendre avoir trouvé une solution miracle, il s'agit d'expliquer aux élèves le fonctionnement de leur cerveau, de leur expliciter les mécanismes de la mémoire ou de l'attention afin de développer leurs capacités d'apprentissage.

Pour cette première année en Cogni'classe, nous avons choisi de travailler particulièrement l'attention. Nous avons déjà fait plusieurs démonstrations de nos travaux à Madame Philpson, inspectrice de la circonscription Angoulême Sud ainsi qu'à Monsieur Papineau, conseiller pédagogique en enseignement du numérique.

Nous espérons de ce projet des bénéfices en terme d'acquis des élèves (meilleure qualité d'écoute, apprentissage plus efficace), de cohésion de classe (climat apaisé, élèves confiants en leurs capacités et compétences).

- *Parole donnée à Mesdames Durand et Seguin :*

- **QuotiChess**

Les élèves sont très motivés par l'apprentissage des échecs en classe. Après un travail sur les bases des échecs, les coups stratégiques sont maintenant abordés et mis en œuvre en classe. La pratique des échecs au sein des classes permet aux élèves de collaborer, de chercher et de mettre en place des stratégies. L'activité échecs est maintenant ritualisée dans les deux classes. Dans un avenir assez proche, des tournois internes à la classe et interclasses vont être mis en place. Les classes espèrent que lors des tournois internes aux 2 classes, les parents oseront participer et relever le défi.

En plus de pratiquer des tournois avec d'autres écoles (de Suisse et du Canada) par l'intermédiaire de Twitter, les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont aussi joué une partie entre eux, à l'aide du TBI.

- ***Twictée***

La classe de CE1-CE2 a déjà participé à 3 Twictées depuis la période 2. Cette action permet aux élèves d'apprendre à réviser leurs écrits et à justifier leurs choix à leurs camarades. Au fur et à mesure de l'avancée dans le projet, les élèves ont pris leurs marques et ont élaboré un outil collectif afin de réviser leurs écrits. Cet outil est d'ailleurs exploité lors de la révision de leurs productions écrites et sera transmis à l'enseignante de CE2-CM1 afin de le compléter et de le faire évoluer.

- ***Twoulipo***

Cette action a eu lieu durant toute la période 3. Chaque semaine, la classe recevait un défi de production écrite (lipogramme, tautogramme, création de définitions de mots non usuels, contrainte du prisonnier). Les élèves avaient une semaine pour relever le défi, créer et choisir parmi toutes les productions la plus réussie, la plus rigolote et leur coup de cœur. Les réalisations étaient ensuite envoyées via le compte Twitter de la classe à l'équipe Twoulipo. Chaque début de semaine, la classe votait dans les 3 catégories (réussie, rigolote, coup de cœur) la production qui leur plaisait le plus. Il était interdit de voter pour les productions de sa classe. Nous avons eu la joie de découvrir que 3 de nos productions ont été sélectionnées par les classes de notre équipe Twoulipo. Cette activité a désacralisé et dédramatisé l'activité production écrite qui est un domaine très compliqué pour des élèves de cycle 2. Les enfants étaient très motivés même lorsque la tâche était difficile. L'année prochaine, ce projet sera reconduit au sein de la classe des CE1-CE2 et la classe des CE2-CM1 souhaite y participer.

Les deux classes travaillent à l'élaboration d'un classeur d'écriture, qui sera poursuivi et enrichi d'une année sur l'autre, afin d'ancrer les habitudes d'écriture et de correction chez les élèves et de renforcer leur apprentissage et leur plaisir à écrire.

- ***EDD***

Un dossier d'aide de financement a été monté auprès du Département de la Charente afin de soutenir les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1. Celui-ci est à l'étude, nous attendons de connaître la somme qui nous sera allouée. La création du poulailler ne verra le jour que lorsque les soucis de grippe aviaire ne seront plus à l'ordre du jour. En ce qui concerne la création du jardin pédagogique, celui-ci devrait être mis en place au cours du printemps, les modalités restent encore à définir.

La classe de CE2-CM1 a rencontré un intervenant de Charente Nature pour une première séance sur les rapaces nocturnes. Les élèves ont pu faire le portrait robot de ces animaux et dégager les caractéristiques des rapaces. Cette première rencontre a conduit les élèves à faire dans un deuxième temps des exposés en petits groupes en classe, sur six rapaces nocturnes. La deuxième intervention de Charente Nature aura lieu début mars et permettra de présenter ces exposés fait par les élèves, suivie de dissection de pelotes de rejection, afin d'étudier le régime alimentaire des rapaces. Une troisième séance sera éventuellement menée pour construire des nichoirs et les installer dans le village, cela en fonction du budget accordé par le Département.

- ***« Haie'cole »***

Suite à quelques soucis de stock au niveau d'essences d'arbustes, Charente Nature nous a fait savoir que l'action ne pourrait pas être réalisée cette année scolaire mais qu'elle pourra sûrement être envisagée vers le mois de décembre 2021.

- ***Piscine***

En raison du contexte sanitaire et suite aux nouvelles restrictions, les séances de natation à Nautilus pour les deux classes du RPI, sont pour le moment annulées. Nous ne savons pas ce qu'il en sera au mois d'avril.

- ***Permis piéton***

Nous ne pouvons pas bénéficier de l'intervention de la gendarmerie cette année à cause des protocoles sanitaires. Par contre ayant tous les documents en mains, Mme Durand va prendre contact avec la MAIF afin de voir comment le permis peut-il être quand même validé. Les deux enseignantes souhaitent néanmoins travailler ce thème en classe.

- ***Orchestre à l'école***

L'ensemble des CE2 de l'école a la chance de pouvoir bénéficier d'interventions de professeurs du conservatoire d'Angoulême. Les séances ont lieu toutes les semaines et ont une durée d'une heure. Suite au renforcement du protocole sanitaire, nous avons été dans l'obligation de répartir les instruments sur les 2 classes car nous n'avons pas l'autorisation de mélanger les enfants de 2 classes différentes. Les enfants ont été très conciliants et ont accepté de s'essayer à un instrument qu'ils n'avaient pas forcément choisi. Il y a 5 ou 6 types d'instruments proposés par famille d'instruments. Tout se passe bien. Les enseignants de Vouzan remercient le conseil municipal de Vouzan qui a mis à leur disposition le nombre de salles nécessaires et une personne qui vient 3 fois par semaine durant la pause méridienne surveiller les enfants afin qu'ils puissent répéter leurs morceaux en respectant les gestes barrières en vigueur. Les enfants répètent un quart d'heure tous les jours.

En parallèle de cette action, les CE1 de Mme Durand et les CM1 de Mme Seguin bénéficient de séances d'éducation musicale animées par M. Grolé Martin, professeur de musique au conservatoire d'Angoulême, ce qui représente en moyenne une séance une semaine sur deux. Les enseignants remercient aussi le SIVOS pour le financement de ce projet.

- ***Opération Chocolat***

L'opération chocolat a bien fonctionné à Noël. Elle a rapporté 304€99. Celle-ci va être reconduite à Pâques. La date limite pour retourner les commandes est le 9 mars.

- ***Semaine de la presse***

Les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 se sont inscrites à la semaine de la presse. Elles travailleront sur le thème « Comprendre et déconstruire les stéréotypes dans les médias ».

- ***Printemps des poètes***

Afin de mettre en valeur, l'arrivée du printemps, les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 relèveront les défis du Maître Sensei. Chaque dimanche soir, le Sensei twittera un support inspirant (photographie, tableau, son MP3...). Les élèves seront ensuite invités à produire des haïkus tout au long de la semaine, en s'inspirant de ce support, et à les twitter au Sensei en utilisant le compte twitter de leur classe. A l'issue de la semaine, le Sensei décernera des cerisiers d'or à ses haïkus préférés.

- ***Sortie de fin d'année***

Si les conditions sanitaires le permettent, les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1 envisageront une sortie d'une journée ensemble.

→ **Question de Monsieur Deblaise : « Pourquoi les CE1 de Sers ne participent pas à ce concours d'échecs ? »**

Les CE1 de Sers suivent le parcours Cogni'classe comme toute l'école de Sers. Il avait été demandé aux enseignants de choisir une formation (afin d'en faire profiter les enfants) : quoti'chess ou cogni'classe. Toute l'école de Sers a choisi cogni'classe afin d'avoir un projet d'école et permettre de travailler l'attention des enfants. Nous échangeons d'ailleurs régulièrement sur nos pratiques avec Monsieur Arménio.

Un projet de sacs à histoires entre les CP-CE1 et les CE1-CE2 est prévu afin de travailler sur la compréhension en lecture.

École de Sers :

- ***Projet cogni'classe pour toute l'école***

Mme Paillard, Mme Bailly et moi-même sommes inscrites à une formation cogni'classes. Elles mettent en avant de nouvelles façon d'apprendre en se focalisant sur plusieurs axes : l'attention, la mémorisation, le retour d'information et la consolidation. Les cogni'classes permettent de mieux comprendre le cerveau. Nous avons choisi de nous focaliser sur l'attention avec les enfants. Nous faisons divers exercices favorisant l'attention et la réflexion chez les élèves et avons déjà un retour très positif !

- ***Sortie théâtre***

Nous avons inscrit nos 3 classes à une sortie théâtre. Nous nous étions positionnées sur plusieurs dates et plusieurs spectacles. Notre candidature n'a encore pas été retenue cette année et cela n'est pas dû au contexte sanitaire.

- ***Semaine des maths***

La semaine des maths du 15 au 21 mars : pour la classe de MS-GS avec le thème « Mathématiques et Société ».

- ***Fête du court-métrage***

Les 3 classes participeront à la fête du court-métrage du 24 au 30 mars. Nous nous sommes inscrites à 2 programmes :

- « Donne-moi un la ! » avec la diffusion de 4 courts-métrages (Le moineau qui ne sait pas siffler, Les démons de Ludwig, Piccolo concerto et Le spectacle de maternelle)
- « Mon zoo urbain » avec la diffusion de 5 courts-métrages (Kiki la plume, Moroshka, 1mètre/heure, Maraude et Murphy, Le vélo de l'éléphant).

- ***Les Jardins d'Isis***

Les Jardins d'Isis sont venus le 6 novembre pour une intervention en classe et plantation de semis. Le mardi 4 mai, une nouvelle intervention est prévue, pour les PS-MS et MS-GS à la découverte des petites bêtes. Le jeudi 3 juin, les CP-CE1 cuisineront avec des aromates du jardin. Le jeudi 10 juin : visite des Jardins d'Isis pour toute l'école : activités le matin, pique-nique sur place puis retour en bus.

- ***Sortie zoo.***

Elle sera sûrement réalisée la dernière semaine avant les vacances d'été pour conclure notre projet sur le tour du monde avec les animaux au Zoo de Reynou.

- ***Fête de l'école***

Si les conditions sanitaires le permettent elle se déroulera le vendredi 2 juillet.

Monsieur Arménio ajoute que pour l'école de Vouzan, il n'est pas en mesure de donner une date au vu des conditions sanitaires.

Questions diverses :

Trois questions ont été posées mais ont été reçues trop tard. Nous ne sommes donc pas en mesure d'y répondre : nous avons manqué de temps pour trouver une réponse pertinente et pouvoir nous concerter. Elles seront traitées lors du troisième conseil d'école.

Toutefois, Monsieur Maherault répond à la première question :

« L'attente des parents d'élèves est une bonne cohésion locale des acteurs de l'école et une bienveillance réciproque ; suite au couvre feu à 18h décrété par le gouvernement pour raison sanitaire, sera-t-il enfin possible que les mairies de SERS et VOUZAN à travers le SIVOS maintiennent le service de garderie jusqu'à cet horaire de 18h ou 18h15, comme dans les communes environnantes, plutôt que de rajouter un stress supplémentaire sur les parents et les enfants par une fermeture anticipée à 17h45 ? »

Cette fermeture a été décidée pour respecter le couvre-feu de 18h. La décision a été prise par le SIVOS de façon collégiale. Il n'y aura pas de changement de l'heure de la fermeture de la garderie.

Il nous a été demandé quand aurait lieu le troisième conseil d'école et si nous pouvions apporter une réponse à la troisième question avant celui-ci. Le conseil d'école aura lieu le 28 juin. Voici la question posée :

« La répartition prévisionnelle des effectifs permettra-t-elle enfin l'année prochaine de ne pas couper la classe de CE1 entre l'école de SERS et l'école de VOUZAN ? »

Il n'est pour l'instant pas possible de répondre à cette question. Nous ne connaissons pas les effectifs de l'année prochaine dont dépendent les inscriptions des futurs PS. Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale participera aux décisions des répartitions des élèves sur le RPI.

Fin de la séance : 19h16